

LE PR BACHIR YELLES SUR LE CODE ÉLECTORAL :

«L'URGENCE DES LÉGISLATIVES NE PERMET PAS L'ADOPTION D'UN SCRUTIN UNINOMINAL»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6902 - JEUDI 28 JANVIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

262 nouveaux cas et 6 décès en 24 heures

Page 2

COVID-19

L'ALGÉRIE POURRAIT SUBIR DE NOUVELLES SOUCHES



Isolée du monde extérieur depuis le mois de mars 2020, l'Algérie n'est pas à l'abri des variants de la Covid-19 alors que l'épidémie poursuit sa progression avec une inquiétante circulation du variant anglais notamment. Doit-on prendre de nouvelles mesures pour faire barrage à ce nouveau variant, lequel a mis de nouveau sous tension les hôpitaux de plusieurs pays ?
Page 2

SABRI BOUKADOUM :

«L'Afrique doit rester unie pour réformer le Conseil de sécurité»

Page 3

VIANDES BLANCHES

Une hausse des prix de 30% prévue

Page 4

ÉLECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA

Zetchi dénonce le rejet de sa candidature

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

BIEN QUE LE PAYS SE SOIT REFERMÉ SUR LUI-MÊME DEPUIS PRÈS D'UN AN

L'Algérie n'est pas à l'abri des variants de la Covid-19

Isolée du monde extérieur depuis le mois de mars 2020, l'Algérie n'est pas à l'abri des variants de la Covid-19 alors que l'épidémie poursuit sa progression avec une inquiétante circulation du variant anglais notamment.



Doit-on prendre de nouvelles mesures pour faire barrage à ce nouveau variant, lequel a mis de nouveau sous tension les hôpitaux de plusieurs pays ?

L'alerte est donnée dans plusieurs pays, notamment européens, où l'épidémie de Covid-19 devient plus meurtrière avec la circulation accrue du variant anglais. Ce dernier a, selon un article de la revue médicale The Lancet, une vitesse de propagation pouvant dépasser de 70% celle du variant classique, poussant plusieurs pays à instaurer de nouvelles restrictions. Du côté algérien, rien n'est encore envisagé bien que le pays ait maintenu ses frontières fermées depuis le mois de mars 2020. Cela ne veut en aucun cas dire que le pays ne peut être touché par cette nouvelle vague de contamination. C'est d'ailleurs l'avis de Mohamed Bekkat Berkani, membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19. «On n'est pas du tout à l'abri de ce nouveau variant, malgré notre isolement», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant, faisant remarquer l'extension de l'épidémie de la Grande-Bretagne vers la France. L'Algérie, qui a suspendu les liaisons aériennes avec les pays du monde entier, a cependant programmé des vols de rapatriement pour ses ressortissants bloqués dans plusieurs pays. Des vols qui sont toujours assurés, principalement depuis Paris, où trois vols par jour sont programmés. Des mesures devront être adoptées pour éviter l'éventuelle arrivée du nouveau variant, lequel mettra le système de santé à rude épreuve. Pour cela, M. Bekkat préconise un «isolement volontaire» avec engagement sur l'honneur de la personne, en plus d'un nouveau test PCR après cette période d'isolement. «Le test PCR de l'embarquement, fait 72 heures avant, n'est pas une condition sine qua non. Il faut faire un nouveau test PCR après la période d'isolement», a-t-il affirmé, signalant que rien n'est encore décidé pour faire face à ces nouveaux variants du coronavirus. Il a cependant souligné la nécessité de maintenir les vols de rapatriement sur lesquels le comité scientifique a donné son avis. Concernant l'efficacité du vaccin contre ces nouveaux variants, M. Bekkat, qui se fie aux études scientifiques dans ce sens, estime qui l'est, soulignant toutefois qu'on n'a pas assez de recul sur la question. Certains laboratoires ont affirmé que le vaccin est efficace contre les variants britannique et sud-africain, à l'instar de l'américain Moderna. En somme, l'Algérie, qui attend toujours la réception des premières doses de vaccin commandées auprès du fournisseur russe, censées arriver en ce mois de janvier pour entamer la campagne de vaccination, a tout intérêt à se prémunir davantage pour éviter l'apparition de ce nouveau variant qui, sans aucun doute, pèsera sur notre système de santé.

Lilia Aït Akli

262 nouveaux cas, 202 guérisons et 6 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 262 nouvelles contaminations à la Covid-19, 202 guérisons et six décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 106.359, des guérisons à 72.538 et celui des décès à 2.877.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 15 cas, à leur tête la wilaya d'Oran qui a recensé 61 contaminations.

«262 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 202 guérisons et six décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 106.359, des guérisons à 72.538 et celui des décès à 2.877», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 242 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.60 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Oran (55 cas) Alger (61 cas), et Blida (20 cas).

Les wilayas, d'Alger (16.036 cas), Oran (10.767 cas), Blida (8.037 cas), Sétif (5.161 cas) et Bejaia (4.421 cas) représentent à elles seules 41% des cas de contamination et 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que seulement 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 27 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 3 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère hausse, avec 39 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (34 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.171381 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 100.99671 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 73.005.278 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de mardi, 18.109 nouveaux décès et 604.473 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les États-Unis avec 4.206 nouveaux morts, le Mexique (1.743) et le Royaume-Uni (1.631).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 425.227 décès pour 25.443.876 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 218.878 morts et 8.933.356 cas, l'Inde avec 153.724 morts (10.689.527 cas), le Mexique avec 152.016 morts (1.788.905 cas), et le Royaume-Uni avec 100.162 morts (3.689.746 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 180 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovénie (164), le Royaume-Uni (148), la République tchèque (147) et l'Italie (143).

L'Europe totalisait hier 713.104 décès pour 32.509.118 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 580.125 décès (18.368.250 cas), les Etats-Unis et le Canada 444.589 décès (26.199.885 cas), l'Asie 237.275 décès (15.016.736 cas), le Moyen-Orient 96.165 décès (4.634.408 cas), l'Afrique 86.952 décès (3.476.561 cas), et l'Océanie 945 décès (31.645 cas).

Mohamed Mecelti

LE Pr BACHIR YELLES SUR LE CODE ÉLECTORAL :

«L'urgence des législatives ne permet pas l'adoption d'un scrutin uninominal»

Remplacer le système électoral actuel, basé sur la liste de candidatures, par le scrutin uninominal à un ou deux tours est impossible, du moins dans les conditions actuelles. La commission chargée de la révision du code électoral, d'Ahmed Laâraba, est en face à l'urgence de tenir, dans les prochains mois, les élections législatives alors que l'instauration de ce type de scrutin nécessite un travail plus approfondi.



C'est ce qu'a indiqué, mercredi, au Jeune Indépendant le constitutionnaliste et membre de ladite commission, le Pr Bachir Yelles, précisant que ce mode électoral a été discuté lors de la préparation de la première mouture du code électoral, mais cela supposera de revoir tout le découpage électoral. «La commission devait faire face à une urgence imposée par la tenue, dans les prochains mois, des élections législatives alors que le scrutin uninominal nécessiterait la revue complète du découpage électoral et de refaire les statistiques pour voir exactement ce que comporte chaque commune», a déclaré M. Yelles au *Jeune Indépendant,* en marge d'une journée d'étude sur le code électoral. Le spécialiste a expliqué dans son argumentaire que, même en cas d'adoption de ce système, les partis ne seront pas exclus car il s'agit d'appareils censés disposer d'une base militante leur permettant de continuer d'exister en proposant leurs candidats et en les soutenant sur tous les plans.

De son côté, le membre de la commission chargée de la révision du code électoral, Walid Laggoune, a indiqué que c'est la première fois qu'un projet de loi est soumis au débat public sur décision du président de la République, Adelmadjid Tebboune, ajoutant que, traditionnellement, ce type de loi passe seulement par les institutions

Le rapporteur de la commission a relevé que l'objectif principal de cette entreprise est de revoir le mode électoral à même de moraliser la vie politique, précisant que la première ébauche suggère un mode «proportionnel ouvert», qui permet aux électeurs de choisir les candidats présentés sur une liste. Ce mode conduira à changer, estime-t-il, «la carte politique du pays dans la mesure où l'électeur devient la pierre angulaire, et permettra de faire barrage à toutes les niches juridiques de la corruption».

«Le mode électoral proposé par la commission se distingue du système des quotas adopté auparavant. Il visera, en premier lieu, à lutter contre la corruption. Il sera impossible pour n'importe quelle personne d'acheter un siège dans une Assemblée. Pour ce qui est des dispositions liées à l'encouragement des jeunes et des femmes pour accéder à la vie politique, elles seront plus claires et précises plus tard», a-t-il ajouté.

A propos de la condition des 4% exigés, parmi d'autres conditions, aux partis pour pouvoir participer aux prochaines élections, M. Aggoune a expliqué qu'il existait déjà dans les anciens textes réglementaires et que le débat reste ouvert sur l'ensemble des disposition de la première mouture de la loi organique relative aux élections, et que les partis politiques et la société civile n'ont qu'à présenter leurs suggestions au président de la République.

Pour ce qui de l'aide prévue par l'Etat au profit des jeunes de moins de 35 ans qui veulent se lancer dans la politique, les experts ont expliqué qu'elle est destinée aux seuls candidats libres. Quant aux jeunes adhérents des partis, ils peuvent en bénéficier dans le cadre de leur activité partisane. Les experts de la commission d'Ahmed Laâraba ont souligné le fait que la prochaine loi organique, regroupant en son sein trois textes réglementaires, devrait unifier la lecture de la loi et renforcer sa lisibilité et son accessibilité.

Aziza Mehdid

SABRI BOUKADOUM :

«L'Afrique doit rester unie pour réformer le Conseil de sécurité»

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a souligné mardi soir la nécessité pour les pays africains de «préserver leur unité» et leur cohésion» et de parler d'une «même voix» afin d'obtenir deux sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations unies.

«Nous devons préserver notre unité et notre cohésion et parler d'une seule et même voix (en formant un bloc) autour d'une même position africaine», a indiqué le chef de la diplomatie algérienne intervenant au cours de la réunion ministérielle de la Commission de l'Union africaine en charge du dossier de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

«Notre groupe est le plus grand bloc électoral, représente 28% de l'Assemblée générale des Nations unies et si nous restons unis et résolus nous serons certainement capables d'atteindre notre objectif et de corriger l'injustice de longue date que l'Afrique continue à subir», a-t-il soutenu. C'est «en accordant (à l'Afrique) deux sièges permanents et en augmentant sa représentation dans la catégorie des sièges non permanents», que cette injustice sera levée, assure le ministre qui a mis l'accent sur la «nécessité de réformer les méthodes de travail du conseil (de sécurité)

«Lundi, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a indiqué que la réforme des Nations Unies ne peut être complète qu'avec une «augmentation de la taille et de la composante» du Conseil de sécurité de manière à refléter les «réalités géopolitiques actuelles».

«Nous partageons l'avis selon lequel toute réforme de l'ONU ne sera complète sans une augmentation de la taille et de la composante du Conseil de sécurité de manière à refléter les réalités géopolitiques actuelles», a déclaré le représentant de l'Algérie au cours de la première réunion informelle sur la réforme du Conseil de sécurité. Une telle réforme devrait rendre le Conseil de sécurité plus «représentatif, efficace et transparent», tout en légitimant et renforçant ses capacités de contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales, a relevé le diplomate.

A ce titre, l'ambassadeur a estimé que les revendications de l'Afrique concernant l'attribution de sièges permanents au continent étaient « légitimes» et que le soutien croissant d'un grand nombre d'Etats membres à la position commune africaine, était une preuve concluante de la nécessité de réparer l'injustice historique qui affecte le continent africain. En février de l'année passée, l'Algérie avait appelé, à New York, à réparer l'injustice historique que l'Afrique continue de subir, en attribuant dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité deux sièges permanents au continent. La délégation algérienne à New York avait, alors, réitéré le soutien de l'Algérie à la position africaine commune sur cette réforme, telle que reflétée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Pour l'Algérie, les deux sièges permanents doivent avoir «tous les privilèges et droits inhérents à cette catégorie, y compris le droit de veto», réclamant par la même occasion deux autres sièges non permanents. L'Algérie avait également réaffirmé la pertinence du cycle de négociations intergouvernementales en tant que forum unique et légitime pour poursuivre le débat sur la réforme du Conseil de sécurité en vue de réaliser une réforme globale qui englobe les cinq principaux aspects de cette réforme, à savoir les catégories de membres, la question du droit de veto, la représentation régionale, la taille du Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail et la relation entre le Conseil et l'Assemblée générale.

M. D.



CRIMINALITÉ

Inquiétante augmentation en 2020

LES SERVICES de Sûreté nationale ont enregistré une nette augmentation en matière de criminalité, sous toutes ses formes, en 2020 contre un rythme élevé des efforts consentis pour y faire face.

Lors de la présentation mercredi à l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi à Châteauneuf, du bilan annuel des activités des services de la Police judiciaire, le directeur de la police judiciaire, Hadj Saïd Ourezki, a indiqué que le nombre des affaires enregistrées relatives aux différentes formes de criminalité avait atteint 258.171 affaires en 2020 dans lesquelles 246.200 individus sont impliqués et dont 184.777 affaires ont été traitées, soit 71,57%.

Les indicateurs principaux des crimes enregistrés en 2020 par rapport à 2019 « démontrent une hausse nette de la criminalité sous toutes ses formes, a-t-il précisé, ajoutant qu'en contrepartie, le rythme et le rendement en matière d'efforts consentis pour y faire face ont également augmenté.

Le même responsable a rappelé que ces affaires concernaient, particulièrement, les crimes et délits contre les individus et les biens outre les crimes économiques, familiaux, cybernétiques, de drogues et de mœurs.

Concernant les crimes de drogues, il fait état de 46.047 affaires en 2020 soit une hausse de 39,20% en comparaison avec 2019, des crimes ayant impliqué plus de 560.000 individus.

Une quantité considérable d'héroïne, de cocaïne et de comprimés psychotropes a été saisie également.

A propos des affaires liées à la cybercriminalité, M. Hadj Said a fait état d'une hausse à hauteur de 5163 en 2020 contre 4210 en 2019, ayant trait, dans leur ensemble, à l'atteinte aux personnes et aux systèmes informatiques, à l'escroquerie, au cyberterrorisme, à la pédopornographie et à la publication de contenus provocateurs.

Pour ce qui est de la violence faite aux femmes, 6782 affaires ont été enregistrées, dont 4839 en rapport à la violence physique et 163 autres à la maltraitance.

Evoquant les efforts consentis pour limiter la propagation du coronavirus en coordination avec les services du ministère du Commerce, le directeur de la police judiciaire a relevé le traitement de 1738 affaires ayant impliqué 19443 individus, le placement en détention préventive de 3244 individus pour infraction aux règles du confinement sanitaire et l'établissement de 13927 PV à l'encontre des propriétaires des commerces.

Après avoir passé en revue le plan sécuritaire 2021 de la Direction de la police judiciaire, M. Hadj Said a mis en avant la nécessité «d'intensifier l'action sécuritaire et l'opérationnalité sur le terrain en faisant preuve de prudence et de vigilance afin d'assurer la sécurité des citoyens».

S. O. B.

INFLATION

Le taux annuel a atteint 2,4% en 2020

LE TAUX d'inflation annuel en Algérie a atteint 2,4 % en 2020, a-t-on appris hier mercredi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).
En 2020 et comparativement à 2019, en dehors des services dont le rythme d'évolution a accusé une baisse, un relèvement a caractérisé les biens alimentaires (+0,2%) et les produits manufacturés (+5,35%), «ce qui a nécessairement influé sur l'évolution du rythme global d'inflation dont le taux passe de 2% en 2019 à 2,4% en 2020», a indiqué l'Office.
A fin décembre dernier les biens alimentaires ont connu une légère variation haussière (+0,2%), qui a été tirée essentiellement par les produit alimentaires industriels avec (+1,07%), malgré une baisse de près de 0,7% des prix des produits agricoles frais.
La baisse, des prix des produits agricoles frais en 2020, est induite notamment par un recul de près de 4,9% des prix des légumes frais, la pomme de terre (-12,1%), la viande de poulet (-7,8%).
Par ailleurs, l'office relève que d'autres produits ont connu des augmentations de prix en 2020. Il s'agit des œufs (+10%) des poissons frais (+13,2%) et des fruits frais avec +6,5%. La variation haussière de prix des produits alimentaires industriels, a été tirée, essentiellement, par une hausse de huiles et graisses (+1,01%) , des céréales (+1,9%) et des lait, formage et dérivés avec près de (+1%), a détaillé l'organisme, relevant une «importante» baisse de 6% des prix du sucre. En 2020 les prix des services ont également enregistré une variation haussière de 1,6% par rapport à l'année d'avant.
Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de décembre dernier par rapport à celui du mois de novembre 2020, elle est de +0,1%, selon l'Office.
En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,2%, conséquence directe d'un recul de près de 1,4% des produits agricoles frais.
Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,9% durant le mois de décembre dernier et par rapport au mois de novembre 2020, selon l'organisme des statistiques.
Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de près de +0,5%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation.

M. B.

VIANDES BLANCHES

UNE HAUSSE DES PRIX DE 30% PRÉVUE

L'Institut technique des élevages (ITELV) prévoit une baisse de l'offre du poulet vif sur les marchés à partir du mois de février et mars prochains, ce qui influera sur les prix du poulet vif et au détail. Il est donc attendu une hausse des prix d'environ 30%.



«On s'attend à une baisse des mises en place des bandes de poulet, ce qui va certainement provoquer une baisse de la production et une légère hausse des prix aux différents stades (la loi de l'offre et de la demande). On enregistrera ainsi une hausse de l'ordre de 20 à 25%, voire 30% au niveau de certaines régions du pays par rapport au mois de décembre 2020», indique l'ITELV dans sa note de conjoncture. Les prix des œufs de consommation au niveau des grossistes varieront entre 9,50 et 10 DA l'unité au niveau de la production, et 12 et 13 DA l'unité au niveau du détail.
On notera, par contre, une légère hausse des prix des œufs plus importante au niveau de la région ouest (la loi de l'offre et de la demande). L'ITELV note que malgré la hausse des prix des aliments, il est attendu une poursuite de l'activité de l'élevage durant les mois de février et mars 2021. La conjoncture actuelle n'incite pas les petits éleveurs à mettre en place des bandes de poulet en raison des problèmes financiers et des créances impayées, selon l'institut. Les informations recueillies auprès des points d'observation indiquent qu'il y aura un léger raffermissement des prix durant ce premier trimestre.
«Le manque de matière première (maïs, tourteau de soja) et l'instabilité actuelle des prix des aliments ne va pas décourager cette catégorie d'éleveurs car la situation n'est que conjoncturelle. Des solutions de substitution existent et la conjoncture s'y prête vu que la demande sur ce produit reste toujours importante. Un grand nombre de consommateurs vont en effet se rabattre sur les viandes blanches dans la mesure où les prix restent concurrentiels, comparativement aux viandes rouges et aux produits de la mer», ajoute-t-on. La filière ponte, quant à elle, reste une filière stable comparativement à la filière chair, car la production est étalée sur une période d'une année minimum. Après les réformes enregistrées durant le mois de décembre 2020, on assiste, en ce début d'année, à la mise en place de nouvelles bandes de poules pondeuses.
Au niveau des élevages, il est prévu une baisse de la production des œufs de consommation. La demande sur ce produit reste toujours importante au niveau des marchés, d'où un maintien des prix à la hausse. Une situation qui va se poursuivre jusqu'à atteindre des pics de production vers la fin du premier trimestre 2021 avant de voir une augmentation de la production et, éventuellement, une légère baisse des prix.

Lynda Louifi

ENIEM DE OUED AÏSSI

Les travailleurs reprendront le travail dimanche prochain

LE LONG feuilleton de l'ENIEM de Oued Aïssi connaît enfin son épilogue. Les travailleurs reprendront effectivement le travail dimanche prochain.
Cette reprise du chemin des ateliers a été décidée après satisfaction de leurs revendications, à savoir le départ de leur adversaire, Djillali Mouazer et l'annulation pure et simple de la décision ayant porté sur le chômage technique pour la période allant du 1er au 31 décembre 2020.
En d'autres termes, les travailleurs sont sortis victorieux de la partie de bras de fer qu'ils ont engagée contre Djillali Mouazer, lequel est appelé à d'autres fonctions. S'agissant de l'annulation de la décision ayant porté sur le congé technique, elle est prévue pour le lendemain de la reprise du travail, c'est-à-dire lundi prochain, à l'occasion de la tenue d'une assemblée générale des travailleurs, où il sera question de nommer deux éléments du conseil d'administration, celui-ci ayant la compétence d'annuler ladite décision.
Le nouveau P-DG de l'ENIEM de Oued Aïssi s'appelle Mustapha Chaoui. Un homme qui, dit-on, jouit d'une grande expérience dans le domaine de la gestion. Autrement dit, un dirigeant d'une grande valeur.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

APRÈS LA MENACE DE FERMETURE PAR LE WALI D'ANNABA

L'entreprise La Belle se conforme aux règles d'hygiène

L'entreprise de transformation des corps gras La Belle (ex-SOGEDIA) ne sera pas fermée. Elle vient de se conformer aux règles d'hygiène et environnementales par l'achat d'équipements anti-pollution. La Belle s'est dotée d'une station d'épuration des eaux usées et d'autres installations d'une valeur de cinq milliards de centimes. Visité à nouveau par le wali d'Annaba, Djamel-Eddine Berimi, cette société, réputée être la plus polluante parmi les entreprises industrielles de la Coquette, a exhibé un nouveau look devant les représentants de la wilaya, arrivés en force pour constater de visu les changements. Plus de déversement des gros rejets polluants directement à la mer, plus de saleté ici et là, et même les 140 travailleurs ont bénéficié de nouvelles tenues de travail.
La délégation du wali, qui a visité l'ensemble des structures de production de la société La Belle, a été surprise par tant de changements, intervenus en un temps très court. Pour rappel, la société La Belle, détenue à hauteur de 70% par un particulier et 30% par l'Etat algérien, avait fait l'objet d'une visite d'inspection et de travail par le wali d'Annaba. Les constats effectués sur place par le chef de l'exécutif de la wilaya d'Annaba avaient démontré, outre la saleté qui régnait dans cette entreprise spécialisée dans la production des huiles et des graisses alimentaires, la pollution des eaux de mer.
En effet, elle déversait directement dans le port de pêche La Grenouillère, salissant l'eau de mer de taches noirâtres. Signataire d'un contrat de performance environnementale, elle a toujours peu respecté les règles d'hygiène. Lors de sa visite d'inspection, le wali d'Annaba, après avoir constaté un manque flagrant d'hygiène et de la pollution marine, avait ordonné une expertise d'analyse des produits déversés en mer par l'entreprise, avant de procéder à sa fermeture et à des poursuites judiciaires. Finalement, il semblerait qu'un accord ait été retrouvé entre l'administration locale et les propriétaires de la société La Belle. D'ailleurs, le wali les a félicités pour les nouveaux changements. Tant mieux pour les travailleurs qui préservent ainsi leurs emplois par ces temps difficiles.

Nabil Chaoui

CONFÉRENCE POUR LA PAIX EN PALESTINE

Amine Makboul : «Il faut faire pression sur Israël et les Etats-Unis»

L'ambassadeur de la Palestine à Alger, Amine Makboul, a affirmé qu'une conférence internationale pour la paix ne saurait se tenir «sans des pressions internationales sur l'entité sioniste et les Etats Unis pour prendre en considération le partenariat international».



Le Conseil de sécurité a programmé, mardi, un débat sur la possible tenue d'une conférence pour la paix sous parrainage international, mais l'aboutissement d'une telle démarche «n'est pas chose facile», a déclaré à l'APS M. Makboul, soulignant l'impératif de «pressions européennes et internationales pour atteindre l'objectif escompté, notamment à la faveur du départ de Donal Trump, allié stratégique de l'occupant israélien».

La Direction palestinienne souhaite une participation internationale à la Conférence pour la paix au Proche-Orient, a-t-il ajouté expliquant que «même le Quartette international était en quelque sorte dominé par l'administration américaine qui faisait entrave à son action». Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, «ont fini par prendre seul les commandes du processus avec une position partiale et hostile à l'égard des droits du peuple palestinien».

Evoquant «l'alternative» proposée par le président palestinien, il a expliqué que le peuple palestinien aspire à la paix mais à travers une conférence internationale avec la participation du Quartette international et d'autres pays du monde en espérant qu'elle ait un résultat plus conforme aux décisions de la légalité internationale.

«Cependant, de telles questions se heurtent à l'obstacle +occupation+ qui bénéficie, depuis toujours, de l'appui des administrations américaines successives», dira encore M. Makboul qui ajoute «nous souhaitons que la nouvelle administration ne fasse pas obstacle et que cet appel puisse recueillir l'approbation américaine et internationale, pour avoir un impact positif».

Le président Mahmoud Abbas avait réitéré, auparavant, son appel au Secrétaire général l'ONU, Antonio Guterres, à l'effet d'entamer les préparatifs d'une conférence internationale plénipotentiaire, en collaboration avec le Quartette international et le Conseil de sécurité et la participation des parties concernées.

«L'objectif étant de s'engager dans un véritable processus de paix fondé sur le droit international et la légitimité internationale, afin de mettre fin à l'occupation et à aides le peuple palestinien à accéder à la liberté et à l'indépendance», a souligné le président palestinien.

L'EMPRESSEMENT À LA NORMALISATION NE FERA PAS LONG FEU

Concernant ce qui est attendu de l'Administration de Biden, l'ambassadeur de la Palestine à Alger a fait état de son «regard positif» à certaines déclarations de la nouvelle administration américaine.

«Nous souhaitons voir corriger les erreurs commises par Trump à l'encontre du peuple palestinien et de la région...Nous savons que l'administration Biden n'exercera pas de pression sur l'entité sioniste, mais au moins elle n'exercera pas de pression sur les Palestiniens, et tiendra le bâton par le milieu», a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : «même si nous savons que la politique américaine penche en faveur de l'entité sioniste, nous restons presque optimistes. Les Palestiniens espèrent que l'administration démocratique sera +moins mauvaise+ et plus respectueuse des résolutions de la légalité internationale, dont a fait fi l'ex-Président Donald Trump».

Concernant la normalisation de certains régimes arabes avec Israël, M. Makboul a estimé que «l'empressement ne fera pas long feu» car l'administration de Biden n'exercera pas les mêmes pressions que Trump, même si elle cautionnait la démarche».

Pour le diplomate palestinien, de nombreux régimes arabes «se sont rendus compte que la normalisation n'avait aucun sens sans la concrétisation de l'initiative arabe de la paix». Il a estimé, dans ce sens, que «la position de l'Algérie et de l'Arabie saoudite était ferme à ce propos».

Rappelant le caractère arabe, central et fondamental de la cause palestinienne, le diplomate a admis que «la normalisation a énormément nui à la cause palestinienne en ouvrant la voie à l'établissement de relations économiques qui légitiment l'existence sioniste à Palestine».

Dans le même cadre, le diplomate palestinien a déploré «la violation par les Emirats Arabes Unis de la résolution onusienne relative au boycott des produits provenant des colonies, en tant que territoires palestiniens occupés, alors que des pays européens et du monde les boycottent», faisant état, dans ce sens, de plaintes contre des sociétés émiraties.

D'autre part, l'ambassadeur de Palestine à Alger a fustigé la composante, les lois et le règlement intérieur de la Ligue arabe, qui reste «en deçà du niveau escompté», a-t-il affirmé.

«Il y'a des principes fondamentaux qui ne font l'unanimité», a-t-il poursuivi, rappelant «le poids politique, financier, administratif et géographique de certains pays membres, qui influent sur ses décisions».

Relevant, dans ce sens «la non condamnation de la normalisation, qui constitue une violation à ses résolutions», il a plaidé pour «sa refonte afin d'être le porte voix de la nation arabe et nom de régimes arabes».

En conclusion, le diplomate palestinien a salué la position de l'Algérie qui confère à la cause palestinienne un caractère «sacré», il a ajouté que «l'Algérie est un pays unique de par son soutien constant et indéfectible au peuple palestinien».

Qualifiant la déclaration du Président Abdelmadjid Tebboune que l'Algérie ne cautionnera jamais la normalisation de «+baume+ pour les plaies séantes des Palestiniens», M. Makboul a estimé que ces propos étaient une réitération à l'adresse des régimes arabes et voisins de l'Algérie que «la paix ne sautait être instaurée dans cette région sans l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale». **R. I et APS**

COVID-19

Sanofi va aider Pfizer et BioNTech à conditionner leur vaccin

LES DEUX laboratoires pourront compter sur le soutien de leur concurrent français pour conditionner plus de 100 millions de doses destinées à l'UE.

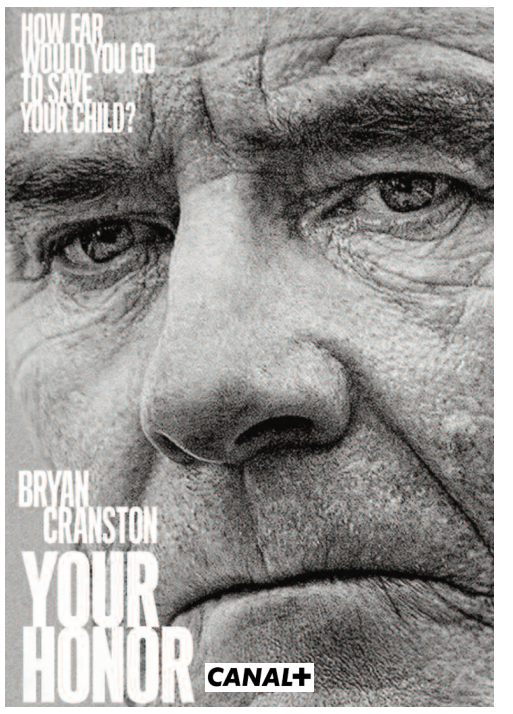
D'ordinaires concurrents, les laboratoires Pfizer, BioNTech et Sanofi vont travailler main dans la main pour conditionner plus de 100 millions de doses destinées à l'Union européenne d'ici fin 2021. L'annonce a été effectuée mardi dans les colonnes du Figaro par Paul Hudson, le directeur général de Sanofi. Le laboratoire français travaille lui-même sur deux vaccins pour lutter contre cette pandémie, mais son principal projet a pris du retard et ne devrait pas arriver sur le marché avant la fin de l'année. En attendant, le gouvernement français lui avait enjoint à plusieurs reprises ces dernières semaines d'étudier la possibilité de mettre à disposition ses chaînes de fabrication pour augmenter la production de vaccins déjà existants.

Annonçant avoir signé un accord mardi, M. Hudson explique dans l'entretien publié sur le site internet du Figaro que Sanofi va utiliser son usine allemande de Francfort pour mettre en flacon le vaccin qui lui sera fourni par ses concurrents à partir de juillet. « Ce site de production étant situé à proximité du siège de BioNTech (à Mayence, NDLR), cela permettra de faciliter les choses », fait valoir le patron du groupe français. La production sera destinée à l'Union européenne et donc en partie à la France, a-t-il ajouté.

Les laboratoires doivent affronter des cadences élevées pour satisfaire la demande et ont pour certains, dont Pfizer et BioNTech, dû faire face à des retards. Mardi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a encore mis la pression sur les fabricants en affirmant qu'ils devaient « honorer leurs obligations ». « L'Europe a investi des milliards pour développer les premiers vaccins et créer un véritable bien commun mondial. Maintenant, les entreprises doivent tenir leurs promesses », a-t-elle soutenu dans une intervention en vidéo au Forum économique mondial de Davos.

Concernant ses propres projets, Paul Hudson assure que celui à protéines recombinantes, une technologie que Sanofi utilise pour son vaccin contre la grippe, « avance bien », malgré quelques mois de retard, et devrait arriver sur le marché au dernier trimestre de 2021. Le laboratoire développe également un vaccin fondé sur la technologie de l'ARN messager, utilisée notamment par Pfizer et BioNTech, en partenariat avec une biotech américaine. « Nous pensons pouvoir entrer en phase clinique avec un vaccin ARN contre le Covid dès le premier trimestre de cette année », a espéré Paul Hudson. **R. I.**





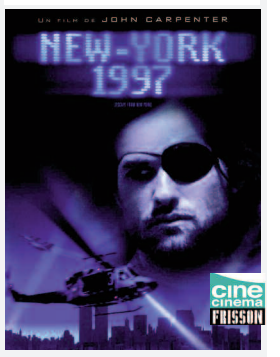








JEUDI









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Série policière (2019 - France)
Section de recherches

21h05 France 2
Magazine d'information
Envoyé spécial

21h10 6ter
Cinéma - Film d'action 2007
Die Hard 4 : retour en enfer

21h00 CANAL+
Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Your Honor

21h00 W9
Série d'action (2016 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 18
MacGyver

20h55 CINE + FRISSON
Cinéma - Film de science-fiction
Etats-Unis - Grande-Bretagne - 1981
New York 1997

21h05 6ter
Magazine de société
Saison 1
Les reines de la route

21h20 CINE + PREMIER
Cinéma - Film de guerre - 2008
Les insurgés

21h15 C8
Cinéma - Comédie - 2018
Les municipaux, ces héros

21h00 CINE CINEMA
Cinéma - Film fantastique - 2008
Phénomènes

21h00 CANAL+ family
Cinéma - Comédie
France - 2019
Rendez-vous chez les Malawas

21h15 TMC
Cinéma - Comédie
De l'autre côté du lit

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2020 - France - Israël)
Réalisé par Thomas Vincent
Saison 1 - Épisode 1
Possessions

Natalie, une ressortissante française vivant en Israël est accusée d'avoir assassiné son fiancé durant la fête de leurs noces. Elle est arrêtée et placée en garde à vue. Le consulat de France envoie sur place Karim Taleb, un agent chargé d'assister la jeune femme et sa famille afin de défendre ses droits. Natalie refuse l'assistance d'un avocat.
Deux enquêteurs israéliens tentent de découvrir si la Française en coupable.

22h44

Série humoristique (2020 - France - Belgique)
Réalisé par Antony Cordier

Ovni(s)

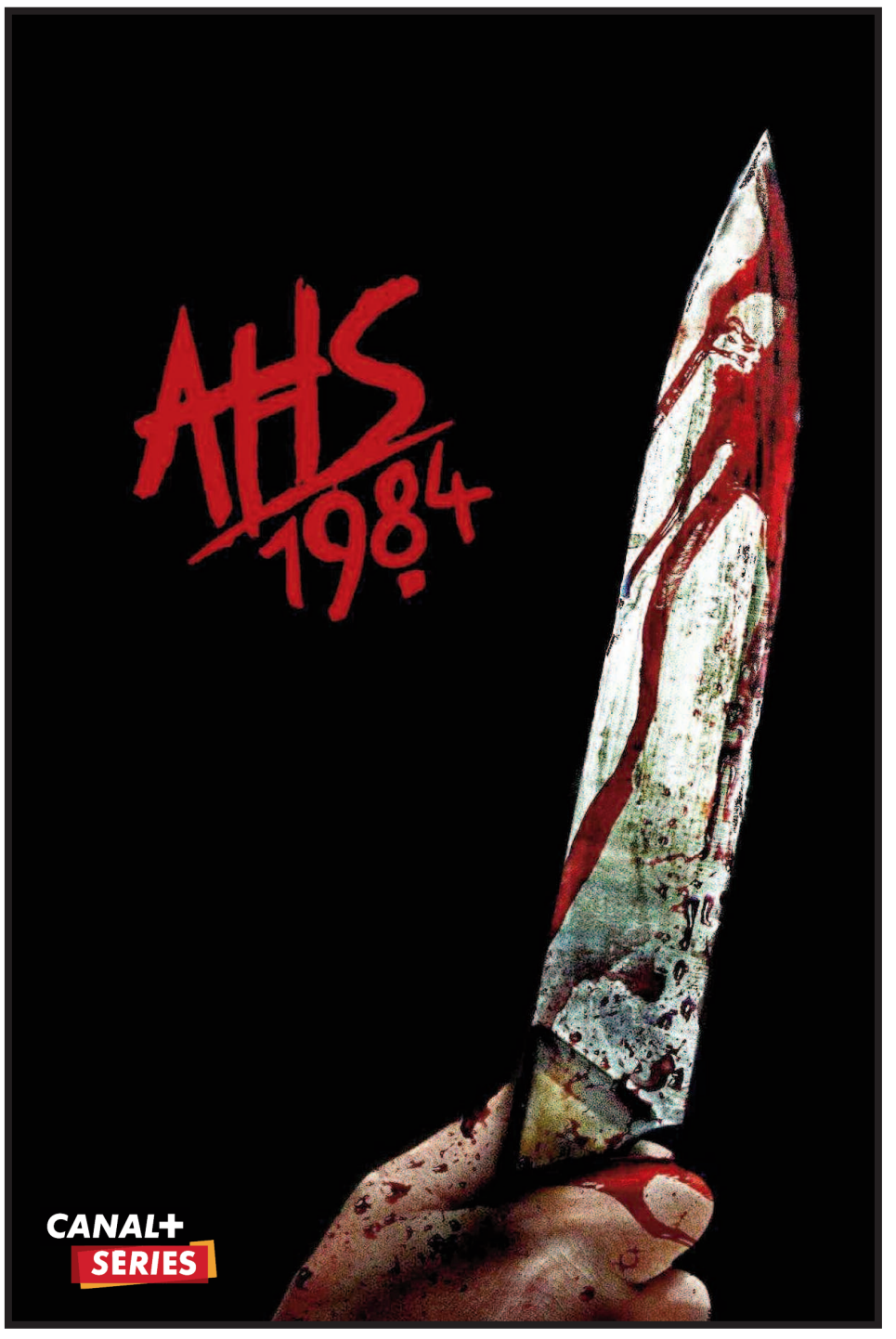
Le commandant Valérie Delbosse enquête seule sur un phénomène spatial troublant. Elle a rédigé un protocole de défense contre la menace ovni. De peur de ne pas être prise au sérieux, elle demande à Didier Mathure de le présenter aux plus aux sphères de l'état français. De leur côté, Véra et Rémy tente d'élucider le mystère du lac rempli de chaussures.



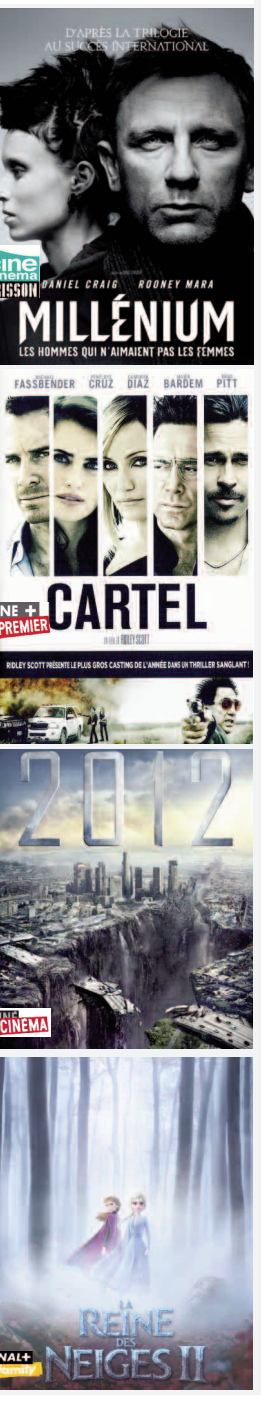








VENDREDI



télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Divertissement
Les touristes, Mission cascadeurs

21h00 2
Série policière (2021 - France)
Les petits meurtres d'Agatha Christie

21h10 6ter
Série policière (2020 - Etats-Unis)
NCIS : enquêtes spéciales

21h00 CANAL+
Cinéma - Comédie - 2020
10 jours sans maman

21h05 W9
Magazine de société
Enquête d'action

20h50 CINE + FRISSON
Cinéma - Thriller
Suède - Danemark - 2009
Millénium, le film

20h50 6ter
Série d'animation (2019 - Etats-Unis)
Saison 30
Les Simpson

21h00 CINE + PREMIER
Cinéma - Thriller
Cartel

21h15 C8
Cinéma - Film de science-fiction
Premier contact

21h04 CINÉ CINÉMA
Cinéma - Film catastrophe
2012

21h15 CANAL+ family
Cinéma - Film d'animation
Etats-Unis - 2019
La reine des neiges II

21h15 TMC
Série policière (2010 - Etats-Unis)
Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre

21h01 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 4: Big Nose

Dead Pixels

Après la mort d'un joueur de «Kingdom Scrolls», qui proposait aux internautes de suivre ses parties en direct, Meg envisage de prendre sa suite. Nicky de son côté traverse une crise existentielle. Quant à Alison, elle organise une soirée qui rappelle à ses colocataires combien il est compliqué pour eux d'interagir avec d'autres personnes en dehors de leur univers virtuel préféré...

19h21 **Série d'horreur (2019 - Etats-Unis)**
Saison 9 - Épisode 7: La dame en blanc
American Horror Story : 1984
Réalisé par Liz Friedlander

Donna et Brooke tentent de se réconcilier après les événements éprouvants qu'elles ont vécus. Elle font la connaissance d'un étrange auto-stoppeur qui se rend au camp de Redwood.

EL-OUED

Un millier de logements du programme AADL à distribuer cette année

UN MILLIER de logement de type location-vente relevant du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront distribués cette année dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de cet organisme.
Ces unités sont localisées dans quatre communes de la wilaya à fortes concentration d'habitants, à savoir El-Oued (500 unités), Djamaâ (250), El-Meghaier (170) et Guemmar (80), a révélé le directeur des programmes AADL à El-Oued, Smail Souadkia.
Ces logements sont à un stade avancé de réalisation, estimé à 80% pour les 500 unités projetées dans la commune d'El-Oued et à une moyenne de plus de 90% pour ce qui concerne les 480 unités des communes de Djamaâ et El-Meghaier, sachant que certaines sont achevées, a-t-il précisé.
S'agissant des chantiers connaissant un retard, que ce soit dans la réalisation où les aménagements, ils ont été relancés après résolution de leurs situations et atteignent pour 50 des 80 logements localisés dans la commune de Guemmar un taux d'avancement de 40% après six de travaux.
Les travaux d'aménagement, notamment les raccordements aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et routes secondaires), sont à un stade très avancé sur certains chantiers, a noté M. Souadkia en ajoutant que pour le reste ils seront finalisés dans le courant du second semestre de 2021 au plus tard.
Les services de l'Agence AADL ont rencontré diverses contraintes depuis le lancement de ces chantiers d'habitat ayant ralenti leur rythme d'avancement, dont le non-respect des délais par les entreprises réalisatrices, les contraintes liées à la nature de la propriété foncière ainsi que les problèmes techniques inhérents à l'étude des sols.
L'attribution de ces logements AADL devrait intervenir en quatre étapes durant l'année 2021, à commencer par une tranche de 277 unités dans la commune d'El-Oued à être attribuée aux bénéficiaires en mars prochain, selon la même source.

SÉTIF

Plus de 54 milliards DA d'exportation hors hydrocarbures en 2020

LA VALEUR des exportations hors hydrocarbures durant 2020 a atteint sur le territoire de la Direction régionale des douanes de Sétif plus de 54,571 milliards DA, a indiqué avant-hier, la sous-directrice chargée de l'informatique et de la communication, Amel Rehab.
Ces exportations ont évolué de 20,93 % comparativement à 2019 durant laquelle la valeur des exportations avait été de plus 44,789 milliards DA en dépit de la pandémie Covid-19 qui a eu des répercussions négatives sur l'économie mondiale, a précisé la même cadre à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des douanes (26 janvier).
Pas moins de 1.585 interventions de terrain ont été effectuées par les brigades des douanes à travers les wilayas de Jijel, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, M'sila et Sétif relevant de la Direction dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé transfrontalier, selon la même responsable.

FORMATION PROFESSIONNELLE À DJELFA

Plusieurs conventions dans différents secteurs ont été signées

Les conventions conclues par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec les différents partenaires ont été une véritable opportunité pour conforter le rapprochement avec le monde économique, a affirmé avant-hier, à Djelfa la ministre du Secteur, Houyam Benfriha.

Présidant une rencontre à l'Institut national de formation et d'enseignement professionnels à la cité « Bahrara » dans la ville de Djelfa, au terme de sa visite dans la wilaya, la ministre a indiqué que les « seize conventions conclues récemment avec différents secteurs ont eu un impact positif pour le secteur et permis de raffermir le lien avec l'environnement économique ».



Mme Benfriha a souligné que les conventions conclues « ont permis de développer des formations qui répondent aux besoins du marché », mettant en avant l'efficacité de la toute première convention avec secteur de la pêche qui a permis de dispenser des formations « qualitatives » dans 29 métiers de la pêche et de l'aquaculture. Pour Mme Benfriha, « la convention ne se limite pas seulement aux cérémonies de signature, mais englobe un travail et un grand effort, à travers l'élaboration des programmes et la mise à disposition d'équipements, ainsi que la répartition des spécialités créées de la formation aux établissements du secteur ». Le tout correspondant à une cartographie nationale claire et ordonnée, en fonction des besoins de chaque wilaya, a-t-elle précisé.
La wilaya de Djelfa, bien qu'elle ne soit pas une wilaya côtière, est également concernée par la convention conclue avec le secteur de la pêche, en ce sens qu'un travail de promotion de l'aquaculture est en cours devant encourager les jeunes à investir ce domaine.
Enumérant les secteurs concernés par les conventions de partenariat, la ministre a cité, entre autres, l'Environnement, l'Industrie, ainsi que d'autres départements ministériels en lien avec le développement économique.
Lors de cette rencontre, la ministre a écouté un nombre de préoccupations des affiliés au secteur, portant sur plusieurs sujets en lien avec la performance, les promotions et les aspects pédagogiques, ainsi que sur des questions qui concernent les établissements du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya.
La visite de travail et d'inspection effectuée par la ministre Benfriha a concerné plusieurs structures et instituts de formation implantés au chef-lieu de la wilaya, où elle a écouté les préoccupations et intérêts des stagiaires.

AÏN DEFLA

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans la contrebande et le trafic d'ivoire

LES SERVICES de sécurité de Ain Defla ont démantelé récemment un réseau international de dix personnes, (dont un ressortissant d'un pays africain), versé dans la contrebande et le trafic d'ivoire, en saisissant 17,44 kg de cette matière rare, apprend-on avant-hier, auprès de ce corps constitué.
Ayant eu vent des agissements suspects d'individus s'adonnant à la contrebande et au trafic d'ivoire à Aïn Defla, les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la sûreté de wilaya de Aïn Defla, en coordination avec la Brigade de Renseignement et d'Investigation (BRI) de la même institution ainsi que du parquet de Aïn Defla, ont mis en place un plan minutieux visant leur neutralisation, indique la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.
Après les avoir identifiés, les policiers ont lancé de vastes investigations, lesquelles ont permis d'arrêter, jeudi dernier, trois d'entre eux à bord d'un camion à hauteur de Aïn Defla, dont la fouille minutieuse a permis de mettre la main sur 4 morceaux de défenses d'éléphants d'un poids total de 6 kg que les suspects envisageaient d'écouler de manière clandestine, a-t-on fait savoir. Acculés, les trois individus ont fait état de sept de leurs acolytes appartenant au même réseau et résidant dans l'une des communes de la wilaya de Tlemcen, a-t-on signalé. Après avoir identifié ces derniers, les policiers, munis d'un mandat de perquisition délivré par le parquet de Aïn Defla, et en vertu du principe de l'élargissement des compétences, les policiers les ont arrêtés, après avoir procédé à la fouille minutieuse de leurs domiciles, saisissant 11 kg d'ivoire, dont une partie sous forme d'objets d'art sculptés, a-t-on détaillé.
En sus de l'ivoire, l'opération a également permis la saisie d'un véhicule touristique utilisé par les membres du réseau dans leur activité illicite, a-t-on encore précisé.
Les mis en cause (âgées entre 28 et 38 ans) ont été présentés mardi au procureur de la république près le tribunal de Aïn Defla en vertu d'un dossier comportant les griefs de « constitution d'un groupe de malfaiteurs en vue de préparer une activité liée à la contrebande par le recours à un moyen de locomotion », a-t-on indiqué de même source.

MILA

Enquête sociale sur la qualité du service de l'eau et d'assainissement

L'ENQUÊTE sociale sur la qualité du service de l'eau et d'assainissement lancée à l'initiative du ministère de tutelle a ciblé 2.300 clients de l'unité de Mila de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris avant-hier, du directeur local des ressources en eau, Messaoud Lachab.
Le nombre de clients ciblés par cette enquête depuis son lancement la semaine écoulée, représente 18% du nombre global des clients concernés par l'enquête estimé à 12.000 clients répartis à travers le territoire de la wilaya de Mila, a précisé le même responsable.
Qualifiant de « satisfaisant », le résultat réalisé à ce jour, le même responsable a indiqué que l'achèvement de cette enquête sociale aura lieu dans les délais impartis, soit dans 3 mois.
Une commission ministérielle composée de représentants du ministère de tutelle, de la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA) et du bassin hydrographique, s'est déplacée lundi à Mila pour inspecter le travail des enquêteurs à travers les communes de Mila, Amira Arras et Rouached, selon la même source.
Les membres de la commission ministérielle qui ont suivi sur le terrain le déroulement de cette enquête sociale ont exprimé leur satisfaction et ont eu à écouter au cours d'une réunion de travail les préoccupations et contraintes rencontrées par les enquêteurs activant dans la wilaya, a fait savoir le même responsable.
Selon le directeur de wilaya des ressources en eau, les préoccupations posées ont été prises en considération et seront prises en charge « immédiatement » pour permettre le déroulement cette opération dans les meilleures conditions.
Les enquêteurs chargés de l'opération et dont le nombre avoisine les 100 enquêteurs répartis à travers les communes de la wilaya ont subi une formation dispensée par le représentant de l'Agence nationale de gestion intégrée de l'eau, a rappelé la même source.
Les enquêteurs agiront à l'aide d'applications téléchargeables sur les téléphones mobiles leur permettant de remplir les données et informations parvenues des clients et les transmettre en temps réel aux instances concernées pour davantage d'efficacité dans la conduite de l'enquête.

PLANTU LE CARICATURISTE DE LA POLÉMIQUE

Un crayon pour la paix

Tout au long de son parcours, Plantu s'est imposé au Monde comme une star du dessin de presse, sans être apprécié par ses pairs et suscitant parfois la polémique.

Le caricaturiste redouté des politiques fêtera fin mars son 70e anniversaire, il prendra en même temps sa retraite après des décennies d'histoire avec son crayon. Le gaucher a commencé à dessiner sous le septennat de Georges Pompidou, il rendra son tablier peu après le départ de Donald Trump de la Maison-Blanche. Avec, omniprésente dans son œuvre, une petite souris malicieuse qui devient vite sa signature, rapporte l'Agence France presse. Son thème de prédilection, c'est la paix. En 2006, Plantu a créé, avec l'aide de l'ex-secrétaire secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, Cartooning for Peace, un réseau international de dessinateurs de presse engagés qui, avec humour, combattent pour le respect des cultures et des libertés. Comme pour mieux illustrer son sujet préféré, la colombe façon Picasso est elle aussi récurrente. Le volatile est présent dès le premier dessin qu'il publie dans Le Monde, en octobre 1972, consacré à la guerre du Vietnam. Et sur son croquis daté du 22 janvier, la colombe est là, drapeau américain dans son bec et surplombant le nouveau président américain, Joe Biden. Natif de Paris, le 23 mars 1951, Plantu, de son vrai nom Jean Plantureux, a un père dessinateur industriel à la SNCF et une mère, paraît-il, un peu langue de vipère. De quoi faire un bon caricaturiste... Sa passion au lycée, c'est justement de dessiner. « A Henri-IV, j'étais le seul à suivre les cours de dessin. C'était en 1968, la bagarre, c'était pas mon truc ». Une fois qu'il a le bac en poche, ses parents préfèrent l'inscrire en école de médecine. « Un soir de 1971, j'annonce à mes parents que j'arrête médecine, que je vais faire de la BD à Bruxelles et que je me marie! » Avec Chantal, dont il aura quatre enfants. Financièrement, c'est difficile et le voilà vite revenu à Paris. Il vend des meubles aux Galeries Lafayette, rayon bois blanc. Il continue à dessiner et réussit à caser des premiers dessins au Monde. 200 francs pièce. C'est parti pour une carrière qui le verra aussi croquer dans d'autres titres comme L'Express. En 1978, il a droit à son premier dessin en Une du Monde. Ce sera ensuite chaque samedi puis, consécration en 1985, tous les jours ! André Fontaine, alors directeur de la publication, veut « rendre sa place à la tradition française des dessins politiques ». Le monde politique va vite se mettre à trembler... « Vous, vous pouvez tuer ! », lui dit un jour François Mitterrand. Certains dessins font polémique. « Mon métier, c'est l'art du dérapage contrôlé », a-t-il affirmé en 2018 dans Vanity Fair. D'autres n'apprécient pas non plus ses dessins sur les « gilets jaunes », le traitant de « néo-poujadiste » ou de « conservateur rance ». Dans le petit monde français de la caricature, il n'est pas très aimé. Pour Jacek Wozniak, qui travaille pour Le Canard enchaîné, « son départ du Monde, c'est un non-événement, ça ne me touche pas. Je l'ai rencontré une seule fois et je dois avouer que je n'ai jamais prêté trop d'attention à ses dessins ». Nombreux sont ceux qui lui reprochent de s'être prononcé en 2006 contre la publication des caricatures de Mahomet. Il a alors invoqué la nécessaire « autocensure » et « la responsabilité journalistique du dessinateur ».

R. C



NOUVELLE PUBLICATION SCIENTIFIQUE

La communauté avifaune

UN OUVRAGE d'ornithologie, Oumatou ettayr (La communauté avifaune), signé par Mohamed Bensaci ancien cadre du Parc national de Belezma à Batna et inspecteur principal des forêts vient de paraître chez la maison d'édition et de distribution El-Ihsane.

L'ouvrage en langue arabe qui se décline en 332 pages de grand format aspire, a confié l'auteur à l'APS, à partager avec le lecteur « l'émerveillement » face à l'univers avifaune « extraordinaire et plein de secrets » et des questionnements sur « la miraculeuse capacité à voler des oiseaux, leur aptitude mystérieuse à s'orienter dans leurs très longs voyages migratoires et l'impénétrable diversité de coloration de leur plumage ». Il y livre également des informations sur la capacité de certains oiseaux à voler à des altitudes extrêmes de plus de 10.000 mètres ou à effectuer comme le manchot empereur des plongées atteignant jusqu'à 240 mètres de profondeur. Né à Oued Chaaba (Batna) en 1956, Bensaci diplômé de l'institut de technologie forestière de Batna en 1979 puis de l'Institut national de recherche forestière affirme avoir éprouvé cette passion pour les oiseaux depuis sa jeune enfance passée dans les campagnes du Ravin bleu qui domine la ville de Batna. A 12 ans, il élevait déjà plusieurs rapaces dont le faucon crécerelle, l'aigle de Bonelli, le circaète Jean-le-blanc et le milan noir avant de comprendre plus tard, précise-t-il, que leur place était dans la nature pas dans les cages. L'ouvrage est illustré de plusieurs dizaines de planches de diverses espèces d'oiseaux réalisées par l'auteur lui-même qui révèle également un talent de dessinateur confirmé. Coordinateur régional du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), Bensaci a été un des premiers à élaborer une liste de l'avifaune du parc national de Belezma en 1986. Il a aussi coopéré avec une mission de la société royale britannique pour la protection des oiseaux (Royal Society for the Protection of Birds), la plus grande organisation de protection des animaux en Europe.

APS



AGENDA

CINE-CONCERT Coréalisation d'une œuvre collective: Unité vitale avec Thomas Castaing et le compositeur Safy Boutella. Aujourd'hui, jeudi 28 janvier. 16h. Alpha Tango, route de Ouled Fayet, Alger. Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel/vitale

CHANTIER Création proches du jeudi 28 janvier au samedi 13 février. Institut français d'Alger. Dès le 14 janvier, un chantier artistique en ébullition, un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création (un collage pop'art dans le cadre de la Nuit des idées) seront déjà esquissés par la plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre Proches va permettre à tout un chacun de se reconnaître dans un collage géant d'images, de scènes de vie et de textes.

EXPOSITION Vernissage de l'exposition Médiath'art : La nuit porte...concept de Tahar Bellal. Le jeudi 28 janvier. 11h. Institut français d'Alger. Tentative de construction d'un dialogue conceptuel avec les visiteurs. Un ensemble d'idées et concepts pour produire un art, matérialisé par lambeaux de cuir collés sur fond noir pour signifier un environnement obscur.

CHINE Exposition La Chine à travers les yeux de Hachemi Ameur. Galerie Baya-Palais de la Culture Moufdi Zakaraia, Alger, jusqu'au samedi 06 février. L'artiste Hachemi Ameur dévoile ses croquis et dessins de carnet de voyage en Chine, dans les années 1980 et 2000. Une soixantaine d'œuvres réalisées à l'aquarelle et à la gouache.

ARTS Exposition collective L'année Art Graire jusqu'au vendredi 12 février. Galerie d'art Le Paon. Office Riadh El Feth, Alger. Vingt toiles de peinture à l'huile de Mohamed Boucetta, objet de design de Tarek Boulifa, objets de poterie moderne et traditionnelle de la maison d'art Bacha et de Yamna.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

LIRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

CLIP Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

MUSEE Les artistes Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed ont offert, chacun d'eux, une toile au Musée d'arts modernes d'Oran.

Quand des policiers déguisés en père Noël et en lutin interpellent un trafiquant de drogue présumé



PÉROU Ce dimanche, à Lima, au Pérou, des policiers spécialisés dans la lutte contre le trafic de drogue ont interpellé un suspect dans des conditions très remarquées. Les officiers ont effectué une descente chez un trafiquant en costumes de père Noël et de lutin.
Les images sont stupéfiantes. Deux policiers déguisés en tenue de Noël ont arrêté un homme suspecté de trafic de drogue ce dimanche. Pour l'opération insolite, les officiers étaient tout de même équipés d'un gilet pare-balles, précise la BBC. Une vidéo a été mise en ligne quelques jours après cette intervention surprenante.
Sur celle-ci, on voit les deux agents sortir d'une camionnette, foncer vers une maison où ils défoncent la porte d'entrée, avant de se jeter sur l'occupant des lieux pour l'interpeller. Ensuite, les images montrent un sac en plastique rempli de sachets de drogue. Le trafiquant de drogue présumé est ensuite conduit au commissariat escorté par les policiers déguisés.

UNE MÉTHODE DÉJÀ UTILISÉE
Comme l'indique un porte-parole des forces de l'ordre, l'homme est soupçonné de vendre des produits stupéfiants devant sa maison, située à proximité d'une école. Lors de l'intervention, en plus de la drogue, une arme à feu et des cagoules ont été retrouvées.
Cette méthode particulière d'interpellation est régulièrement utilisée par la police au Pérou, rappelle Courrier international. En 2016, un déguisement de père Noël avait déjà été utilisé lors d'un coup de filet antidrogue. Dans une autre intervention, des policiers s'étaient fait passer pour des balayeurs ou des sans-abri pour que leur couverture soit plus crédible.

Contre les cancers pédiatriques, un homme bat le record du monde d'immersion dans la glace



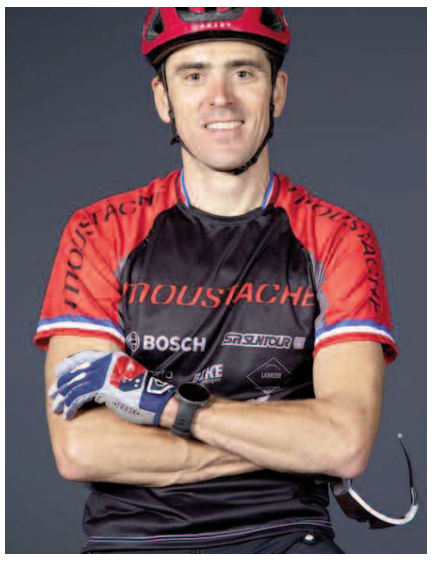
Le Français Romain Vandendorpe est resté immergé 2 h 35 et 43 secondes dans une cabine remplie de glaçons jusqu'au cou. Une action forte pour encourager les dons pour lutter contre les cancers pédiatriques.

Le Français Romain Vandendorpe a battu samedi à Wattrelos, dans le Nord, le record du monde d'immersion dans la glace, une action en faveur de la lutte contre les cancers pédiatriques, à laquelle a assisté l'AFP.
Sous le contrôle d'arbitres et devant une cinquantaine de personnes venues le soutenir, ce professionnel de santé de 34 ans est resté immergé pendant 2 h 35 minutes et 43 secondes dans une cabine de plexiglas remplie de glaçons jusqu'à son cou, battant de 40 minutes le précédent record du monde.
Romain Vandendorpe souhaitait dépasser les limites humaines pour appeler aux dons en faveur de l'association Wonder Augustine et montre que si on s'entraîne, si on donne tout, on peut avancer, obtenir des résultats qui peuvent améliorer les choses.
Sortant transi de la glace une fois le record battu, Romain Vandendorpe a voulu adresser un gros message pour tous les enfants qui sont atteints d'un cancer actuellement : il faut garder l'espoir. Je suis content pour l'association, j'ai beaucoup pensé à Augustine. Rendre l'impossible possible, c'était le sens à donner à ce record, a-t-il ajouté.
Pour réaliser cette performance, Romain Vandendorpe a développé des techniques neuro-cognitives fondées sur l'imagination et la concentration, qui lui permettent de se placer dans un état de rêve éveillé.
Il s'est entraîné pendant deux ans chez lui, dans un jacuzzi rempli d'eau froide puis dans un congélateur de 500 litres, et enfin dans la neige d'altitude à Chamonix, a-t-il expliqué aux journalistes présents.
Chacun peut donner un euro pour chaque minute passée par Romain en immersion dans la glace, a expliqué Steeve de Matos, président de l'Association Wonder Augustine qui collecte des fonds pour la recherche sur le cancer du tronc cérébral.
Cette association a été fondée à Wattrelos il y a deux ans à la suite du décès de la petite Augustine le 8 octobre 2018 à l'âge de 4 ans, deux mois après le diagnostic de cette maladie.
M. Vandendorpe avait accompagné Augustine quelques jours avant son décès. Outre le financement de la recherche, Steeve de Matos espère avec l'association adapter les techniques neuro-cognitives pour accompagner les enfants atteints de cancer avec M. Vandendorpe.

Le champion de VTT Julien Absalon braqué par un chasseur lors d'une sortie dans les Vosges

LE DOUBLE CHAMPION olympique de VTT Julien Absalon a eu une sacrée frayeur lors d'une sortie vendredi 18 décembre. Il a été ciblé par le fusil d'un chasseur, comme il le raconte sur son compte Facebook.
Le double champion olympique de VTT raconte une drôle d'histoire, ce vendredi, sur sa page Facebook. Alors en sortie avec son vélo dans les Vosges, Julien Absalon a dû signaler à un chasseur « qu'il n'était pas un sanglier » selon ses propres mots sur les réseaux sociaux.

FUSIL CHARGÉ MAIS POINTÉ EN L'AIR
Le sportif a confronté l'homme qui braquait un fusil sur lui, ce dernier rappelant bien que son fusil était chargé, mais « pointé en l'air » et non sur le cycliste.
Julien Absalon a également tenu, sans polémiquer, à s'interroger sur la dangerosité d'un homme qui « chasse seul avec son chien », pour reprendre les



mots du chasseur lui-même. Une rencontre et une frayeur dont se serait bien passé l'ancien champion de VTT…

Une tempête de sable balaie le centre de l'Argentine



UNE TEMPÊTE de sable s'est abattue en Argentine sur La Pampa, formant des murs de poussière de plusieurs mètres de haut. Des témoins ont partagé leurs vidéos sur internet. D'importants dégâts matériels sont à déplorer.
La province de La Pampa, en Argentine centrale, a été balayée par une violente tempête de sable, rapporte la chaîne TN. Des murs de poussières se sont formés, portés par des vents soufflant à plus de 100 km/h.
Plusieurs internautes ont immortalisé le phénomène et posté leurs vidéos sur les réseaux sociaux.
Les nuages de sable se sont notamment déployés à proximité de la Route nationale 5, à quelques kilomètres de la capitale régionale Santa Rosa, forçant les autorités à interrompre la circulation.
La tempête a été suivie de fortes perturbations. Des rafales et des chutes de grêles ont touché la ville de Cordoba, où la température est passée de 33°C à 13°C en moins d'une demi-heure, selon le Service météorologique national.

DÉGÂTS MATÉRIELS
D'importants dégâts matériels sont à déplorer, en particulier à Santa Rosa où des dizaines de stands installés pour une fête locale ont été dévastés.
Des arbres ont été déracinés et des voitures retournées par la tempête. Les rafales ont endommagé les poteaux électriques, plongeant plusieurs villes de la région dans l'obscurité. La province de La Pampa avait déjà été frappée par une tempête de grêle il y a quelques mois, qui avait détruit les récoltes et frappé les animaux.

Un iPhone tombé d'un avion filme sa propre chute

UNE VIDÉO, FILMÉE par un iPhone que son propriétaire a perdu alors qu'il se trouvait à bord d'un avion léger prenant de l'altitude, a été publiée par le site d'information brésilien G1.
Un iPhone 6s a filmé sa propre chute de 600 mètres après être tombé d'un avion léger prenant de l'altitude dans la municipalité brésilienne de Cabo Frio, non loin de Rio de Janeiro, relate le site d'informations locales G1.
Le propriétaire du smartphone Ernesto Galiotto voulait faire une vidéo à bord d'un avion.
Et lorsqu'il a sorti son iPhone par la fenêtre, le gadget est tombé à cause du puissant flux d'air. «J'espérais le trouver.
J'ai pensé que s'il n'était pas tombé à l'eau, nous le trouverions», se souvient Galiotto dont les propos ont été repris par G1.Le Brésilien a localisé son smartphone grâce à l'application Find My iPhone.
À sa grande surprise, le téléphone fonctionnait toujours. Il gisait au milieu d'une plage.



Veritas et Fortinet lancent de nouveaux outils de sécurité avec des fonctionnalités d'automatisation

Technologie : Veritas NetBackup 9 est destiné aux déploiements multi-cloud et OpenStack et FortiXDR de Fortnet est conçu pour automatiser la réponse aux cyber-attaques.

Veritas Technologies et Fortinet annoncent de nouvelles initiatives pour mieux sécuriser et sauvegarder les déploiements multi-cloud et automatiser la détection des menaces.
Veritas Technologies lance Veritas NetBackup 9, qui est conçu pour sécuriser les déploiements en mode edge, dans les centres de données et dans le cloud. La société a déclaré que NetBackup 9 inclut Flex Scale, une option de déploiement à l'échelle qui fonctionne bien avec les déploiements multi-cloud. L'architecture de NetBackup 9 apporte une expérience du cloud aux centres de données sur site et la possibilité d'ajouter des nœuds selon les besoins.
Veritas ajoute également de nouveaux modes de déploiement à NetBackup, notamment des options pour le cloud, les appliances et la construction de votre propre serveur, des options de conteneurisation et une offre hyperconvergente.

Parmi les nouvelles fonctionnalités de NetBackup 9 :
Automatisation des politiques pour gérer le déploiement, le provisionnement, l'évolution, l'équilibrage de charge, la récupération et l'intégration du cloud.
Découverte automatique des charges de travail ainsi que davantage d'intégrations via l'API.
Protection des données d'entreprise basée sur OpenStack via des API OpenStack natives.
Doug Matthews, vice-président de la protection des données d'entreprise et de la conformité chez Veritas Technologies, a déclaré que moins de 10 % de la clientèle utilise les technologies OpenStack, mais que les plus gros clients de l'entreprise le font.
"Le multicloud est plus omniprésent dans l'entreprise, en particulier dans les grandes entreprises", a déclaré M. Matthews.

Utiliser l'intelligence artificielle pour améliorer les réponses aux cyberattaques
Fortinet a déployé une nouvelle offre de détection et de réponse étendue (XDR) qui vise à utiliser l'intelligence artificielle pour améliorer les réponses aux cyberattaques.
FortiXDR est natif du nuage et s'étend sur le tissu de sécurité, les services et les outils d'automatisation de Fortinet.Selon M. Fortinet, FortiXDR est conçu pour couper l'encombrement des données de sécurité. L'argument est que les équipes de sécurité sont confrontées à de multiples fournisseurs et à un débordement d'informations.
Le moteur d'IA de FortiXDR est continuellement formé et informé par les recherches de FortiGuard Labs.

Les caractéristiques de FortiXDR sont les suivantes :
Des réponses contextuelles et un filtrage qui réduit le nombre d'alertes sur les produits de 77 % en moyenne.
Automatisation des tâches complexes pour gagner du temps et réduire au minimum l'erreur humaine.
Automatisation des enquêtes sur les incidents.

Dernières news

Opencell lève 6,8 millions d'euros pour occuper la scène européenne

Transformation digitale : La fintech profite du nouveau paradigme économique dominé par les services pour proposer des systèmes de facturation complexes.



OPENCELL vient d'annoncer une série A de 6,8 millions d'euros pour accélérer le développement de sa plateforme de monétisation agile et en open source. Son CEO, David Meyer, souhaite voir la société Opencell occuper le haut du classement des solutions de monétisation agiles en Europe.

La fintech, qui édite une solution de monétisation et de facturation pour les services numériques, s'adresse aux acteurs dont le modèle d'affaires est basé sur l'abonnement ou l'usage. Déployée à l'origine dans le secteur des télécoms, la solution séduit de plus en plus les secteurs de la mobilité, de l'énergie, du cloud, du retail ou encore du e-commerce.
Cette expansion reflète une tendance de fond, à savoir l'émergence d'une économie fondée sur le service et le partage. Il y a très clairement une diversification des modèles d'affaires du fait « du changement de paradigme de la consommation »
Dans le secteur B to C, les modèles dominants de Spotify et de Netflix ont bouleversé les usages. Ce phénomène s'explique notamment, pour David Meyer, par le fait que « les jeunes générations sont moins attachées au principe de propriété ». Prenant l'exemple d'une personne vivant à Paris, le CEO d'Opencell considère qu'il est plus rare aujourd'hui de voir un jeune urbain acheter une voiture, quand les modes de transports interurbains de type Blablacar et les services de mobilité du type Smovengo (client d'Opencell) sont aussi répandus. « Les modes de consommation changent dans tous les domaines. Nous préférons louer un service qui répond exactement à nos besoins. » Et le constat est le même dans le B to B.
« Il est peu probable aujourd'hui qu'un DSI veuille construire un datacenter. Le cloud s'est instauré », avance David Meyer.

Créer de nouveaux revenus complémentaires
Le secteur de la fintech s'est indiscutablement renforcé en 2020, et le contexte de la Covid-19 a favorisé le e-commerce, créant de nouveaux besoins. Le sans contact, le paiement mobile et le shopping en ligne sont parmi les tendances du marché qui ont aussi connu une accélération l'an passé. Profitant de ces habitudes de consommation, Lydia a bouclé une série B record de 112 millions d'euros, et a vu un doublement du volume des transactions effectuées en 2020 par rapport à 2019. Autre produit qui a le vent en poupe dans le secteur de la fintech : le paiement fractionné. Alma, une start-up qui rend possible le paiement en plusieurs fois, vient de lever 49 millions d'euros et annonce avoir multiplié par six le nombre de ses marchands partenaires, entre 2019 et 2020.
Opencell offre à ses clients la possibilité « d'innover et de créer de nouveaux modèles de ventes », peut-on lire dans un communiqué. Et le secteur du e-commerce ne fait pas exception. Pour Fnac-Darty, Opencell s'occupe notamment de tout ce qui concerne l'extension de garantie et la carte de fidélité.
Pour être agile, la solution d'Opencell sait s'adapter à « plusieurs cas de figure », explique David Meyer. Premier cas, Opencell s'adresse aux « grands opérateurs qui ont des systèmes vieillissants et sont très peu agiles ». Opencell disrupte alors le modèle et participe à la stratégie de transformation radicale visant à se débarrasser des vieux ERP. Pour reprendre l'exemple de Fnac-Darty, Opencell fournit une solution pour une source de revenu basée sur l'abonnement. La fintech s'adresse ici à des entreprises qui « songent à faire une transformation de leur système sur le mode abonnement ». Là, les services d'Opencell viennent en complément du legacy, et la fintech s'attache dans un premier temps à « agréger tous les nouveaux services », ajoute David Meyer.
Les données des clients SaaS sont hébergées sur le cloud OVH. Une version "cloudready" est aussi disponible, offrant aux clients la possibilité d'installer la solution sur leur propre cloud public ou privé.

Passer d'une culture techno à une entreprise commerciale
En dépit d'une période de flottement en raison de la crise de la Covid, Opencell a connu un « fin d'année spectaculaire », affichant un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros fin 2020 (+ 40 % sur un an). La start-up compte 70 clients, dont 80 % basés en France et 20 % à l'international. Pour grandir, Opencell compte sur ses partenaires Salesforce et Microsoft, avec qui la société s'interface naturellement pour intégrer leur CRM.
Avec ce financement, Opencell prévoit d'étoffer ses équipes et d'accélérer son développement à l'international avec l'ouverture d'un bureau en Allemagne pour toucher l'Europe du Nord d'ici le mois de juin. Opencell souhaite ainsi transiter d'une culture « très techno » pour aller vers une entreprise plus commerciale, explique David Meyer. La fintech entend par ailleurs « continuer sa roadmap produit ambitieuse », en proposant notamment un « pricing dynamique » très prochainement.
La solution d'Opencell favorise également le co-développement. « Nous sommes loin des projets des grandes ESN. Nous sommes de la nouvelle génération », conclut David Meyer.

Publicité en ligne : Taboola prépare son introduction à la Bourse de New York

LE FLEURON de la publicité en ligne prévoit de se coter à la Bourse de New York. L'entreprise spécialisée dans la monétisation de contenu en ligne pourrait être valorisée à 2,6 milliards de dollars au terme de l'opération.
Le fleuron israélien spécialisé dans la publicité en ligne Taboola devrait être coté à la Bourse de New York (NYSE) en s'appuyant sur une fusion avec ION Acquisition Corp, une société de rachat de type SPAC. L'accord a été annoncé ce lundi et valorise Taboola à 2,6 milliards de dollars.
Fondée en 2007, Taboola, basée à New York, est un service de marketing et de génération de revenus pour les sites web qui cherchent à monétiser leur contenu.

Le Forfait + à 2000 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

10e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 :

L'ESS patine de nouveau, le MCA et le MCO rentrent dans les rangs

L'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, a été tenue en échec mardi à domicile par une solide formation de l'Olympique Médéa (0-0), alors que le MC Alger et le MC Oran ont concédé leur premier revers de la saison, en déplacement respectivement face au WA Tlemcen (1-0) et à l'USM Alger (2-0), à l'occasion de la 10e journée.



Alors qu'elle devait l'emporter pour creuser l'écart sur ses poursuivants, l'Entente s'est heurtée à une surprenante formation de Médéa qui a tenu bon face aux assauts des coéquipiers du buteur maison Mohamed Amine Amoura, en dépit du fait d'avoir terminé à dix. Une contre-performance qui fait les affaires du champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, facile vainqueur à la maison de l'USM Bel-Abbès (3-1). Un succès qui permet au Chabab de rejoindre le MC Alger à la deuxième place au classement, avec deux matchs en moins. Le CRB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur central Sofiane Bouchar (80e), ce dernier sera ainsi suspendu pour le choc prévu lors de la prochaine journée, samedi à domicile face à l'ESS.L'USMBA, dont il s'agit du deuxième revers de rang, confirme sa fragilité défensive et reste la plus mauvaise défense du championnat avec 18 buts encaissés depuis le début de l'exercice. A l'Ouest du pays, le MCA, qui espérait se racheter après le faux-pas concédé au stade du 5-Juillet face à l'AS Aïn M'lila (3-3), a été surpris par le WAT (1-0). Après un début de saison laborieux pour leur retour parmi l'élite, les Tlémceniens semblent redresser la barre, eux qui enchaînent une deuxième victoire de suite, après celle décrochée lors à Sidi Bel-Abbès (3-2).Invaincue jusque-là en dehors de ses bases, la JS Kabylie a concédé son premier revers en déplacement, sur le terrain du NC Magra (1-0). Les joueurs du nouvel entraîneur Abdelkrim Latrèche respirent et réalisent leur deuxième succès de la saison. Au stade du 20-Août-1955 de Béchar, la JS Saoura a dû attendre la 86e minute pour inscrire le but de la victoire face au CS Constantine (1-0) et se positionner au pied du podium, avec un match en moins prévu le 3 février à domicile face au MCA. Le CSC, dont le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani a été acté la semaine dernière, continue de manger son pain noir et se retrouve à une inquiétante 19e et avant-dernière place au tableau avec 7 points seulement et un match en moins à disputer à Alger face au CRB.De son côté, l'USMA, sous la houlette de l'entraîneur français Thierry Froger, a réussi à enchaîner un cinquième succès de suite, en s'offrant cette fois-ci le MCO (2-0). Le club oranais a dû terminer la partie en infériorité numérique après l'expulsion contestée du défenseur Boualem Masmoudi (45e+2) et du gardien de but Oussama Litim (61e).A Chlef, le technicien Nadir Leknaoui a réussi ses débuts à la tête de la barre technique de l'ASO en menant son équipe à une victoire renversante face au Paradou AC (2-1). Menée au score jusqu'à l'heure de jeu, la formation chélifienne a renversé la vapeur grâce à Benzaza (60e) et son buteur attiré Beldjilali (75e). Une victoire qui permet à l'ASO Chlef de se hisser à la 7e place au tableau. Le PAC, dont l'entraîneur Hakim Malek a quitté son poste à l'amiable, retombe dans ses travers après trois matchs d'invincibilité.En bas du tableau, la lanterne rouge CA Bordj Bou Arréridj a réussi une belle opération en allant tenir en échec l'US Biskra (1-1). Idem pour le RC Relizane, auteur d'un précieux match nul à l'Est face à l'AS Aïn M'lila (0-0). Auteur d'un triplé lors du dernier match face au MCA (3-3), l'attaquant de l'ASAM Adil Djabout a raté un penalty à un moment crucial de la rencontre (80e).A l'instar de Djabout, l'attaquant de la JSM Skikda, Kheireddine Merzougui, aurait pu éviter à son équipe la défaite à domicile face au NA Husseïn-Dey (0-1), n'était-ce le penalty raté à la 33e minute .

Le nouvel entraîneur du Nasria, Dziri Billel, réalise ainsi son premier succès de la saison, après avoir échoué à le faire sur le banc du CABBA, où il a démarré le championnat.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

JSM Skikda - NA Husseïn-Dey	0-1
CR Belouizdad - USM Bel-Abbès	3-1
US Biskra - CA Bordj Bou Arréridj	1-1
NC Magra - JS Kabylie	1-0
AS Aïn M'lila - RC Relizane	0-0
WA Tlemcen - MC Alger	1-0
ES Sétif - O. Médéa	0-0
ASO Chlef - Paradou AC	2-1
JS Saoura - CS Constantine	1-0
USM Alger - MC Oran	2-0

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE :

L'édition 2021 annulée remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de football, réuni mardi au siège de l'instance à Dely-Brahim, a décidé d'annuler l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, pour être remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle, a annoncé l'instance fédérale. «Compte-tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, et de l'impossibilité d'organiser l'édition de la Coupe d'Algérie 2020-2021, en raison de l'absence jusqu'à ce jour de compétitions au niveau des championnats amateurs, le Bureau Fédéral, sur proposition du président de la Ligue de football professionnel (LFP), a décidé de la tenue d'une Coupe de la Ligue professionnelle 2021», a indiqué la FAF sur son site officiel. Cette épreuve, dont la dernière édition avait été disputée en 2000, concernera uniquement les vingt (20) clubs composant la Ligue 1 professionnelle. «Le vainqueur de cette épreuve, qui sera gérée par la LFP, représentera l'Algérie lors de la prochaine Coupe de la Confédération africaine (CAF) 2021-2022», précise la même source. Pour rappel, la précédente édition de la Coupe d'Algérie avait été interrompue en mars dernier au terme des quarts de finale (aller), en raison de la pandémie du Covid-19.La Coupe de la Ligue avait été créée en 1992, avant d'être interrompue aux demi-finales. Trois éditions s'étaient déroulées par la suite : en 1996 remportée par le MC Oran, 1998 par le MC Alger, alors que la dernière édition avait été remportée par le CR Belouizdad en 2000.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF : L'ALGÉRIE VEUT ORGANISER LES FINALES

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a officiellement introduit une demande auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports afin que l'Algérie puisse accueillir les finales de la Ligue des champions africaine et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, a indiqué l'instance mardi à l'issue de la réunion de son bureau fédéral. Cette demande fait suite à l'ouverture par la Confédération africaine de football (CAF) des candidatures pour accueillir les finales des compétitions continentales des clubs pour l'actuelle édition.La FAF a également sollicité officiellement la tutelle pour que l'Algérie puisse abriter la phase finale de la CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), selon la même source. Pour rappel, la CAF avait annoncé le 18 janvier, le lancement de l'appel à candidatures pour l'organisation des finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, prévues en juillet prochain. Les associations nationales souhaitant présenter leurs candidatures doivent soumettre un dossier détaillant les stades pouvant accueillir les matches, les terrains d'entraînement, les sites d'hébergement ainsi que la lettre de garantie du gouvernement au plus tard le 26 février prochain .Depuis la saison dernière, les finales des compétitions interclubs se jouent sur un seul match. La finale de la Coupe de la Confédération se déroulera le 10 juillet et celle de la Ligue des champions aura lieu le 17 juillet. Cependant, la CAF se réserve le droit de changer les dates sus- mentionnées. Quatre clubs algériens sont en lice dans les deux compétitions africaines : le CR Belouizdad et le MC Alger en phase de poules de Ligue des champions ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie en 1/16 de finale «bis» de Coupe de la Confédération.

ELECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA : LA CANDIDATURE DE ZETCHI REJETÉE

LA CANDIDATURE du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, aux élections du Conseil de la Fédération internationale (Fifa), a été rejetée par l'instance internationale, a appris l'APS mardi auprès d'une source autorisée. La même source précise que le motif fait suite à «une suspension disciplinaire de six mois, dont trois avec sursis, infligée à Zectchi au niveau local en 2016», alors qu'il occupait le poste de président du Paradou AC.Le président de la FAF va contester son inéligibilité à travers un recours, qu'il compte introduire au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne (Suisse), «dans l'objectif d'être réhabilité», souligne la même source. Avec le rejet de la candidature de Zetchi, trois candidats devraient être retenus pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida sont le Marocain Fawzi Lekdjaâ, l'Equato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, qui brigue un second mandat. Zetchi (55 ans) ambitionnait à travers sa candidature, de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale élective de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).Les élections du Conseil de la Fifa, se dérouleront en marge de la l'Assemblée générale élective (AGE) de CAF, le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:05	12:42	15:30	17:54	19:15
CONSTANTINE	06:09	12:47	15:35	18:00	19:20
ALGER	06:24	13:01	15:49	18:14	19:34
OUARGLA	06:10	12:52	15:49	18:14	19:29
CHLEF	06:30	13:08	15:57	18:22	19:41
MOSTAGANEM	06:35	13:13	16:02	18:27	19:46
ORAN	06:38	13:16	16:06	18:31	19:50

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6902 – JEUDI 28 JANVIER 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	11°
Oran	22°	10°
Constantine	18°	8°
Ouargla	22°	9°

SANTÉ À BÉJAÏA

Grève des personnels de plusieurs établissements

Les personnels (médecins, paramédicaux, etc.) de nombreux établissements de santé de la daïra d'El-Kseur ont observé hier un débrayage de deux heures afin de réclamer le versement de la troisième tranche de la prime Covid-19, qui a débuté, selon eux, au mois d'août, ainsi que les primes de garde non perçues depuis trois mois.



Le débrayage devrait être reconduit la semaine prochaine «si la situation n'est pas réglée», ont menacé, hier, les protestataires. Pour leur part, les EPSP relevant de la daïra d'Akbou devraient vivre, eux aussi, des débrayages de deux heures par jour pour les mêmes raisons, et ce les 3 et 4 février prochain», a-t-on annoncé dans une déclaration commune des syndicats de ces établissements, datant du 26 janvier.

La déclaration affirme, néanmoins, que le service minimum sera assuré. Pour rappel, dimanche et lundi derniers, c'était l'EPSP de Seddouk qui a enregistré un débrayage de deux heures, mené par les travailleurs et personnels pour des raisons similaires. Notons que les exploitants et gérants des salles des fêtes de la wilaya de Béjaïa se sont, une nouvelle fois, rassemblés hier devant le siège de la wilaya à l'initiative du Collectif de consultation et de concertation des gérants des salles des fêtes de la wilaya de Béjaïa, et ce afin d'exprimer leur inquiétude quant à leur avenir et réclamer un retour rapide à leur activité sous peine de subir encore de nouvelles pertes.

Très impactés par la crise sanitaire née de la pandémie du coronavirus, le Collectif de consultation et de concertation des exploitants des salles des fêtes ont appelé les autorités à les autoriser à reprendre leur activité suivant un protocole sanitaire, comme cela a été instauré pour les autres activités afin de sauver leur investissement et les emplois.

Ces deniers ont rappelé les lourdes conséquences provoquées par la suspension, depuis bientôt un an, de leur activité professionnelle et les pertes subies durant toute cette période de chômage forcé. Ils prévoient encore des pertes qui pourraient les inciter à fermer définitivement et à perdre leurs capitaux.

Selon eux, «une salle des fêtes nécessite un lourd investissement, soit près de cinq milliards de centimes, amortissable en cinq ans, alors que le préjudice financier établi par l'expertise comptable est de l'ordre de 700 millions de centimes par établissement depuis la notification de l'ordre de fermeture en date du 15 mars 2020», lit-on dans un courrier adressé, il y a quelque temps, aux autorités concernées.

N. Bensalem

DANS SON BULLETIN MENSUEL

L'Opep rend hommage à Aderrahmane Khene

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole a rendu hommage, dans son bulletin mensuel publié hier mercredi, au défunt Aderrahmane Khene, moudjahid, ancien ministre et ancien secrétaire général de l'Opep, décédé le mois dernier, en saluant la contribution de l'Algérie au sein de l'OPEP.

«L'OPEP a perdu une autre figure éminente et un membre distingué de sa famille», a souligné l'Organisation dans son document, tout en revenant sur le combat du défunt pendant la Guerre de libération nationale. Elle a souligné son implication très honorable dans la guerre de l'indépendance nationale et sa carrière politique distinguée par la suite, avec sa touche remarquable dans le développement de l'industrie pétrolière algérienne.

A rappeler, le Dr Khene avait occupé le poste de Secrétaire général de l'OPEP de 1973 à 1974. Au cours de son mandat, ajoute l'Opep, le défunt a joué un «rôle clé dans une période historique de la vie de l'Organisation». L'Opep a, dans ce cadre, rappelé que Dr Khene a présidé les négociations avec les autorités autrichiennes pour réviser avec succès et améliorer les conditions de l'accord avec le pays hôte.

Il était aussi «un contributeur clé à la préparation du premier sommet de l'OPEP, qui s'est tenue à Alger en 1975» ajoute la même source, notant que le défunt avait ouvert la voie à la création du Fonds spécial de l'OPEP pour aider les pays en développement, qui a été ensuite transformé en Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Dans sa contribution à cet hommage, le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar et président de la conférence de l'OPEP en 2020 a écrit : «Le feu Dr Khene a pris avec succès la direction du Secrétariat de l'OPEP dans l'un des moments les plus difficiles et les plus exigeants.»

Pour leur part, le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, et les membres du Secrétariat de l'Organisation avaient présenté leurs plus sincères condoléances à la famille du Dr Khene, ainsi qu'au gouvernement algérien. M. Barkindo a noté que «depuis qu'elle a rejoint l'OPEP en 1969, l'Algérie a généreusement fourni à l'Organisation de nombreux dirigeants et gestionnaires qui ont soutenu sans relâche l'OPEP et ses objectifs.» Parmi les contributions de l'Algérie les plus récentes, on peut citer la 170e réunion extraordinaire de la Conférence de l'OPEP qu'elle a abritée en septembre 2016. Les discussions qui avaient eu lieu pendant cette conférence avaient contribué à ouvrir la voie à la signature le 10 décembre 2016 de la Déclaration de coopération (DoC) entre l'OPEP et les pays non-OPEP visant à stabiliser les cours du brut.

Dans le cadre de la DoC, l'Algérie faisait partie du Comité technique (JTC) et le Comité ministériel mixte de suivi (JMMC), qui a joué un rôle déterminant dans l'approbation de la Charte de coopération en juillet 2019, a relevé encore l'Organisation.

L'Algérie a assuré la présidence tournante de la conférence de l'OPEP en 2020, une année marquée par une chute drastique des prix de l'or noir , causée notamment par les incidences de Covid-19 sur le marché pétrolier et l'économie mondiale.

Elle a, dans ce contexte, joué un rôle majeur dans le rapprochement des visions des différentes membres de l'Opep et non Opep afin d'arriver à une décision commune qui a contribué à un rééquilibrage du marché pétrolier a conclu l'Opep.

M. B.



ELECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA

Zetchi réagit au rejet de sa candidature

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, dont la candidature au Conseil de la Fédération internationale (Fifa) a été rejetée, a indiqué mercredi qu'il allait user de son «droit de recours» auprès des instances concernées, tout en révélant les deux causes de son inéligibilité.

«Je voudrais éclairer l'opinion publique au sujet de ma candidature aux élections du Conseil de la Fifa. Effectivement, j'ai reçu hier (mardi, ndlr), une correspondance de la commission de contrôle de la Fifa qui invalide ma candidature. Les raisons invoquées est de ne pas avoir mentionné dans le questionnaire deux sanctions, à savoir une sanction interne prononcée en 2016 alors que j'étais officiel dans mon club, pour une déclaration à la presse, et la seconde est une sanction au niveau de la Confédération africaine (CAF) pour avoir quitté le comité d'organisation du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 au Maroc», a indiqué Zetchi dans une déclaration vidéo diffusée sur le site de la FAF.

Avec le rejet du dossier de Zetchi, trois candidats ont été retenus pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida. Il s'agit du Marocain Fawzi Lekdjaâ, de l'Equato-Guinéen Gustavo Ndong et d'Abo Rida, qui brigue un second mandat.

«J'ai rempli le formulaire de bonne foi. Aujourd'hui, je ne voudrais pas donner plus de détails, car je veux user de mon droit de recours. Après la décision finale, je vais donner plus d'éclaircissements sur ce dossier», a-t-il conclu.

Zetchi (55 ans) ambitionnait à travers sa candidature de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale élective de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).

Les élections du Conseil de la Fifa se dérouleront en marge de l'Assemblée générale élective de la CAF, le 12 mars à Rabat (Maroc).

R. S.